

PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES ODEURS : PREMIER BILAN ET EXTENSION REGIONALE

En Auvergne-Rhône-Alpes, les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit et sont ressenties comme une pollution de l'air. Ce sont des préoccupations environnementales croissantes pour les riverains qui exigent le respect de leur cadre de vie.

Afin de venir en aide à la population et aux collectivités concernées, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes propose aux citoyens d'accéder à la plateforme de signalement ODO pour signaler toute odeur gênante. Elle est accessible sur le web à l'adresse suivante : <https://www.atmo-odo.fr/odoaura> ainsi qu'en téléchargement gratuit sur les plateformes IOS et Android en saisissant « ODO ici » dans le moteur de recherche.

Cet outil, disponible pour tous, permet de recenser les « signaux faibles » potentiellement précurseurs d'une pollution de l'air extérieur et de partager avec les autres riverains les nuisances ressenties.



Après une phase d'expérimentation sur le second semestre 2018 en Haute-Savoie, la plateforme est maintenant étendue à toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ODO, une première phase d'expérimentation encourageante

La première phase d'expérimentation s'est plus particulièrement déroulée sur le territoire de la Haute-Savoie, via une campagne de communication ciblée sur ce département réalisée en mai 2018.

Avec plus de 500 signalements recensés en moins de 8 mois en Haute-Savoie mais également sur d'autres territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, la phase d'expérimentation s'avère concluante et va donc naturellement pouvoir laisser place à une phase plus opérationnelle, dès le début d'année 2019, sur tout le territoire régional.

Une plateforme de signalement pour mieux localiser les nuisances olfactives

Pour Atmo, cette plateforme de signalements ODO est le premier maillon d'une chaîne qui permet de passer du constat individuel à la prise de conscience collective et de contribuer à la mise en place d'actions.

Dans un premier temps, cette plateforme constitue une base de données sur laquelle s'appuyer pour identifier et localiser des problématiques récurrentes ou émergentes. Par exemple, si sur un laps de temps réduit, plusieurs signalements sont effectués dans le même secteur géographique, les ingénieurs d'Atmo mèneront une enquête auprès des services de l'Etat et des exploitants d'installations (industrielles ou assimilées, agricoles, artisanales, etc) situées à proximité.



À terme, cette plateforme constituera pour Atmo un outil de vigilance des nuisances olfactives sur la région pour :

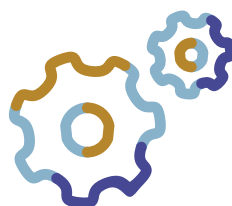
- objectiver les nuisances perçues par les riverains (fréquence, intensité, type, niveau de gêne, localisation, etc.)
- alerter un exploitant d'une odeur/nuisance inhabituelle ou gênante afin de gagner en réactivité
- identifier la ou les source(s) potentielle(s) d'une odeur
- améliorer le dialogue et la communication entre les différents acteurs
- suivre l'évolution des perceptions odorantes après la mise en place de solutions techniques de la part des exploitants d'installations

Une plateforme disponible sur le web et en version mobile

La plateforme de signalements des odeurs est accessible sur le web à l'adresse suivante : <https://www.atmo-odo.fr/odoaura>

Ainsi qu'en téléchargement sur les plateformes IOS et Android en saisissant « **ODO ici** » dans le moteur de recherche.

La plateforme de signalement ODO est disponible gratuitement sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également dans d'autres régions.



Signaler une odeur en quelques clics2

- 1/ **Je me connecte** au site web ou directement via l'application smartphone
- 2/ **Je sélectionne** le département d'Auvergne-Rhône-Alpes sur lequel je souhaite effectuer mon signalement (*je peux taper le numéro du département pour aller plus vite*).
- 3/ **Je zoome** sur la carte afin de déterminer l'emplacement exact de mon signalement, **je clique** pour faire apparaître le repère rouge sur l'emplacement et **je valide**.
- 4/ **Je remplis** les différentes informations caractérisant mon signalement. Des menus déroulants permettent de préciser si la perception du phénomène est ponctuelle ou continue, si son intensité est plus ou moins forte, si la gêne ressentie est plus ou moins importante, de quelle autre odeur connue on peut rapprocher celle-ci, la date et l'heure de la perception.
- 5/ **Je renseigne** mon adresse e-mail et valide l'envoi du signalement.

Une mauvaise odeur va-t-elle toujours de pair avec un risque sanitaire ?

Pas forcément !

Les odeurs sont souvent perçues à des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites reconnues comme pouvant porter atteinte à la santé. À l'inverse, certains composés peuvent être complètement inodores et pourtant dangereux pour la santé comme le monoxyde de carbone. Toutefois, les nuisances olfactives générées peuvent avoir un impact psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.

ZOOM



Une mauvaise odeur n'est pas forcément synonyme de danger pour la santé.

Une odeur vous gêne ? Signalez-la !

www.atmo-odo.fr/odoaura ou via l'application

CONTACTS PRESSE

Agence Bonne-Réponse

Léa Villot / l.villot@bonne-reponse.fr
Marion Mellier / m.mellier@bonne-reponse.fr
04 72 40 54 10

Atmo AuRA

Isabelle Clostre / iclostre@atmo-aura.fr
04 72 81 66 52